



POUR AFFICHAGE

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

⇒ **Mardi 13 février 2024 à 17 heures 30**

ORDRE DU JOUR :

- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2024 (fiche 1)
- Convention de financement du déficit d'exploitation de la distribution de gaz au titre de l'exercice 2023 (fiche 2)
- Convention portant sur la gestion de la fourrière (fiche 3)
- Marchés passés en vertu de la délégation de pouvoir (fiche 4)

LE MAIRE

Michel SIMONPIETRI

